



FRANCO
Bibliothèque Schœlcher
Conseil général de la Martinique



SOUVENIRS

D'UN

ABOLITIONISTE

• In nova fert animus mutatas dicere formas. »

(OVIDE — Mét. morphoses.)



PARIS

IMPRIMERIE DE PHILIPPE CORDIER

FAUBOURG SAINT-DENIS, 49.

—
1864



MANIOC.org

Bibliothèque Schoelcher
Conseil général de la Martinique

SOUVENIRS

D'UN

ABOLITIONISTE

L'émancipation des noirs appartient, sous les aspects précédemment signalés, à l'histoire de la civilisation générale. Elle aura ses annalistes qui retraceront ses luttes, ses triomphes, ses heureux résultats.

Mais il lui faudrait aussi ses chœurs inspirés. Notre grand Lamartine n'a-t-il pas dit : « la poésie, c'est l'humanité. » (1)

Devant cette définition si haute et si vraie, quel plus grand poème que l'abolition de l'esclavage ? N'y trouve-t-on pas tout ce qui fait vibrer l'âme humaine, tout un magnifique *sursùm corda* !

L'épopée du Tasse a pour sujet « la délivrance du

(1) Entretiens littéraires.

et 137340 R



tombeau du Christ. » (1) A son tour, « la délivrance des noirs » n'est-elle pas toute une poétique croisade ? Rien n'y manque : ni son Pierre l'Ermitte qui s'appela Wilberforce dès la fin du siècle dernier ; ni les scènes dantesques de la traite, au pays des monstruosité (2) ; ni les martyrs, depuis le fer rouge imprimé aux épaules de Fabien et Bissette, jusqu'au gibet de John Brown ; ni les combattants, on pourrait dire les Preux ; ni les mauvais génies, pourfendeurs d'abolitionistes ; ni les faits et gestes de l'Angleterre et de la France (3), premiers pas dans la voie des rédemptions de cette race mystérieuse dont on ne connaît guère que les calvaires ; ni enfin et bientôt, ce dénouement qui fera tressaillir le monde, quatre millions d'esclaves rendus à la liberté par les Américains !

Nos antagonistes, croyant faire à l'Émancipation une grosse injure, l'accusaient de *sentimentalisme*... Eh bien oui, le mot nous plaît, car le fond des choses dans l'œuvre abolitioniste, c'est l'homme, avec les droits de son origine et les impulsions de sa nature ; c'est la famille avec ses tendresses et ses joies ; c'est tout ce divin patrimoine dont l'esclave était déshérité, et qu'il fallait lui rendre. — Voilà comment le livre incomparable de Madame Beecher-Stowe, *la Case de l'oncle Tom*, émut naguère si puissamment les deux mondes.

(1) « *Canto l'armi pietose d'capitano*
« *Che'l gran sepolero liberò di Cristo.* »

(GERUSALEMME LIBERATA. — *Canto primo.*)

(2) *Africa partentosa.*

(3) *Gesta Dei per Francos.* La France est le soldat de Dieu.

Si un pareil sujet, l'abolition de l'esclavage, rencontrait son Homère, il serait chanté par l'humanité toute entière.

Vienne ce *Vates* !... A tous autres il est seulement permis de ne pas s'en taire.

L'essai ou l'opuscule que l'on recueille ici, à la suite du décret d'abolition, bien loin d'être l'hymne immense que l'on entrevoit, n'en sera tout au plus qu'une note sans échos. L'ombre lui convenait ; on le verra bien, aux traces d'intimité familiale qu'y s'y rencontrent et que l'auteur n'a pas effacées, parce qu'elles ne détonnent pas dans un sujet essentiellement *humain*. Si cette ébauche se produit au grand jour, c'est seulement à titre d'*impressions de voyage* d'un abolitioniste, ou comme un chant de *nativité* pour nos nouveaux concitoyens issus de l'abolition.

L'ancien barreau consacrait volontiers à de nobles délassements de l'esprit, au culte des muses, comme on disait alors, nos chères vacances dévorées aujourd'hui par la fièvre des intérêts, des compétitions, des voyages à la vapeur. L'auteur s'est laissé glisser sur la pente de ces traditions un peu surannées, si l'on veut, — plus excusable qu'un autre, peut-être, de n'avoir pas su se défendre des séductions du sujet.

Alceste n'est pas mort ; on le sait ; et son rude conseil aux rimeurs de sonnets n'a pas vieilli :

- J'en pourrais pour ma part faire d'aussi méchans,
- » Mais je me garderais de les montrer aux gens. » (1)

(1) *Le Misanthrope*, acte I, scène II.

Ici toutefois, en pleine philanthropie, il se pourrait qu'Alceste fut plus ou moins récusable.

En somme, pour les Aristarques, pour les esprits chagrins, ou pour les contempteurs *quand même* de l'œuvre abolitionniste, un dithyrambe noir n'existera guère. Tous autres absoudront facilement quelques souvenirs d'une des grandes choses de notre temps, empruntant à la versification plus de couleur et de vivacité pour rappeler « l'heure émue et bénie » qui sonna la délivrance de 250,000 esclaves et fut le point de départ d'un glorieux 1789, dans les colonies françaises.



« *In nova fert animus mutatas dicere formas.* »

(OVIDE. — MÉTAMORPHOSES.)

Aux îles, ces Edens devenus des enfers
L'homme que Dieu fit libre était chargé de fers.
Là, des infortunés, des condamnés sans crime,
Gémissaient vainement, comme au fond d'un abîme.
Troupeaux d'hommes sans droits, sans familles, sans noms,
Enfants du Créateur, déchus de tous ses dons ;
Pour eux la tombe seule était la délivrance.

Misérable à son tour dans sa toute-puissance,
Ébloui de vertige, accablé de souci,
Le maître, ô Providence, était esclave aussi !
Lui-même il maudissait son fatal héritage.

Pour les délivrer tous périsse l'esclavage !

Ce fut le vieux duel du Bien contre le Mal,
Un long combat d'archange et de monstre infernal.
La servitude, hélas, amenta dans ses fanges,
Épris de ses doublons, des paladins étranges.
Reptiles écrasés sous le public mépris

Les écrits , lave ardente , enfantaient les écrits.
La Tribune éclatait en accents d'éloquence ;
Lavez , lavez la tache au front de notre France !
Crime les fers du serf, crime encor les délais ! (1)
O luttés des grands jours, ô du libre Palais
Chers et doux souvenirs , ineffable victoire
Des saints nœuds que Dieu fit à la famille noire !
Amour et Liberté , derniers mots du procès,
C'était le cri de l'âme , et ce fut le succès. (2)

Le ciel enfin sourit aux martyrs sans couronnes.
Un orage soudain éclata sur les trônes ;
Le peuple nous prêta sa puissance d'un jour.
Seule œuvre de ce temps féconde et sans retour,
L'esclavage n'est plus qu'un immonde fantôme
Écrasé par la foudre ; et le serf est fait homme !

(1) ORATEURS : O. Barrot , comte Beugnot , duc de Broglie , Crémieux , Dupin aîné , Agénor de Gasparin , Isambert , de Lamartine , J. de Lasteyrie , Ledru-Rollin , comte de Montalembert , Hip. Passy , de Rémusat , duc de La-rochefoucault-Liancourt , Ternaux-Compans , de Tocqueville , Victor de Tracy. — Glorieuse pléiade dont les discours *noirs* ne seront pas le moindre honneur de la tribune parlementaire.

PUBLICISTES , ÉCRIVAINS : Duc de Broglie , G. de Beaumont , Carnot , l'abbé Cástelli , R. de Cussac , Dufau , Dutrône , Ad. Gatine , de Felice , Flocon , Houat (de l'île de la Réunion) , Isambert , V. Schœlcher , Wallon. — Sans oublier Fabien et Bissette , martyrs.

(2) Réclamation de liberté devant les tribunaux ; affaire *Virginie* et toutes celles qui l'ont suivie , issues du principe de *l'indivisibilité de la famille* , que l'auteur prit dans le code noir pour conclure à la libération du groupe tout entier , mère et enfants , en cas d'affranchissement , comme en cas de vente de la mère ou d'un enfant seulement.

Hosanna sur la terre , Hosanna dans le ciel !
Dieu bénit notre loi , décret providentiel :
Soyons ses messagers , conduits par ses étoiles ;
Portant la liberté dans les plis de nos voiles ,
Ainsi , l'esprit divin « reposant sur les eaux »
Illumina le monde , au sortir du chaos. (1)

Les sages cependant tiraient notre horoscope :
Où vont-ils ces rêveurs , loin de leur vieille Europe ?
« Voyez-vous Saint-Domingue et ses spectres sanglans ,
» Les horribles festins que les noirs font des blancs ?...
» Si vous bravez les mers où le vent se déchaine ,
» Saurez-vous mettre un frein à la tempête humaine ?
» Serez-vous sans terreur de l'abîme fatal ,
» Où s'en va follement sombrer votre idéal ?
» Déjà le volcan gronde... » Ainsi disaient les sages.
L'honneur parla plus haut que ces tristes présages.

Bientôt le *Chaptal* chauffe (2), et l'hélice à ses flancs

(1) « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. La terre était informe et nue, et les ténèbres couvraient la face de l'abîme ; et l'esprit de Dieu reposait sur les eaux. — Genèse, chap. 1^{er}.

(2) Départ de Cherbourg, le 10 mai 1848, à bord du *Chaptal*, corvette à vapeur de l'État mise à la disposition des deux commissaires généraux de la Martinique et de la Guadeloupe.

Le *Chaptal* avait pour commandant M. le capitaine de frégate Labrousse, aujourd'hui contre-amiral. De grands succès l'attendaient et peuvent lui être réservés encore dans les hauts commandements, dans sa large part de travaux et de science appliquée à la transformation de la flotte. Mais peut-être aimera-

Frémit impatiente. Il court aux Océans ,
Rasant sous le ciel bleu les lames argentées.
Son sillage de feu dans les nuits diamantées , (1)
Ses pavois triomphants dans la splendeur des airs ,
Le bord qui fut durant vingt jours notre univers ,
Ses fêtes, ses terreurs, puis le cri, terre ! terre !
Les forts et les vaisseaux unissant leur tonnerre
En salut de victoire à l'émancipation...
Nos cœurs électrisés bondissaient d'émotion ,
Lorsque nous apparut tout ce lointain mirage. (2)

Le peuple à flots pressés inondait le rivage ,
A ses libérateurs il tendait mille bras , (3)
Et sa noire poitrine éclatait en hurrahs.
Évangile où lira désormais cette foule ,
Le décret rédempteur aussitôt se déroule ;

t-il à rencontrer souvent, parmi les souvenirs de sa brillante carrière, la silhouette du *Chaptal* et des argonautes de la liberté qui furent et sont restés heureux de sa précieuse amitié.

(1) Phosphorescence merveilleuse dans les mers tropicales.

(2) Arrivée à la Basse-Terre, Guadeloupe, le 4 juin 1848, après descente et séjour de vingt-quatre heures, à la Martinique. — Splendide navigation depuis Cherbourg.

(3) « A nos libérateurs. » Ces mots brillaient en lettres d'or sur le drapeau des affranchis, offert au commissaire-général, lorsqu'il arrivait, apportant l'émancipation. — Les drapeaux ne furent pas rares à cette époque. En France, ils n'étaient qu'une affirmation nouvelle de la révolution et du droit populaire. Aux colonies, ils symbolisaient la délivrance de toute une race, l'œuvre la plus haute et la plus légitime de ce temps, la seule à peu près, qui dut rester intacte et unanimement acclamée. A la Guadeloupe, quelques-uns de ces drapeaux associèrent le nom du commissaire-général à de grands noms,

Et l'esclave d'hier, vil mulet du troupeau ,
Se transfigure enfin dans un monde nouveau.
Les fils de Cham n'ont plus de maître que Dieu même ;
A leurs pieds sont tombés le joug et l'anathème.
Devant eux le diplôme agité par nos mains
Change des peuples serfs en peuples souverains.

C'est leur nativité dans la famille humaine.
Heure émue et bénie, incomparable scène !
Les volcans , vieux dormeurs dans l'azur assoupis , (1)
Les grands bois étagés sous les pics décrépits, (2)
Le torrent qui bondit et sa cascade folle,
Le champ de canne , orgueil et trésor du créole ,
Les palmiers enivrés de soleil tropical
Sur la foule agitant leur rameau triomphal ,

notamment à celui de Lamartine. C'était de la reconnaissance trop enthousiaste assurément, mais que le cœur ne saurait oublier ici.

(1) Déntelures de la Soufrière, à la Guadeloupe. J'en ai dit quelque part — « Au-dessus des hautes montagnes de la Guadeloupe s'élève encore la Soufrière, volcan dont les colères ne se trahissent plus que par de légères fumeroles. Dans les vieux âges, il y eut sans doute quelque grande convulsion de la nature là où vous n'apercevez plus qu'une verdoyante Suisse des Tropiques, inondée de lumière et de feu.... »

(2) Ces forêts, vierges, ou peu s'en faut, étaient l'asile des esclaves fugitifs. Il faut lire *les Marrons*, de Timagène Houat, le chapitre de Schœlcher sur le *Marronage*, et aussi *les guerres des marrons*, à la Jamaïque (*Marrons War*). Ces écrits sont pleins de faits curieux ou intéressants, souvent dramatiques. — Un châtiment atroce, la peine du *jarret coupé*, était édicté par le code noir contre les fugitifs, et le code pénal de 1828 lui-même punissait ceux qui leur donnaient asile.



Le souffle créateur qui passait dans la brise ,
Terre et cieux , tout chantait la liberté conquise ! (1)

La mère et les enfants , doux et sacré faisceau
Que le souverain Maître a marqué de son sceau ,
N'étaient plus séparés contre la loi divine. (2)
Lorsque le firmament de ses feux s'illumine ,
Après les durs travaux et les sueurs des champs ,
La nuit nous racontait son poëme et ses chants ,
Ses joyeux bamboulas dans les tièdes savanes ,
Ou sous les orangers enlacés de lianes.

Aux lointains Océans , nuit et mystère encor ,
Dans les limbes des eaux et sous des voiles d'or ,
L'antiquité rêva ses « îles bienheureuses. » (3)

(1) Cette grande scène de la délivrance a trouvé place dans l'œuvre d'un peintre aimé, M. Biard, qui a fait admirer aussi des toiles où palpitent les martyres de la race noire.

(2) On sait les angoisses et les sombres drames de ces séparations. Il suffit de se rappeler le livre incomparable de M^{me} Beecher-Stowe, *la Case de l'oncle Tom*. — Plaidant pour Virginie, en cour de cassation, je déclarais sa séparation d'avec son enfant impossible devant la loi, comme devant Dieu et l'humanité. « Que fera-t-on si Virginie enlace de ses bras l'enfant qu'on voudrait lui ravir, si elle le défend avec toute l'énergie du sentiment maternel, comme la lionne ou la tigresse défendent leurs petits ; si elle l'emporte dans les bois où se réfugie l'esclave marron, aux îles étrangères où il n'est plus d'esclaves !... » Que fera-t-on ? Serait-il sur des terres où flotte le drapeau de notre grande et généreuse nation, serait-il des agents de la force publique pour arracher violemment, au nom de la loi et de la justice, un enfant du sein de sa mère ! » A cette femme éplorée, à cette mère sublime, quelle peine serait donc applicable et quel juge pourrait la condamner pour sa sainte rébellion !... »

(3) Chant en l'honneur d'Harmodius et d'Aristogiton, dans les Panathénées :

O perles du Tropique , ô cyclades radieuses ,
Paradis apparatus (1) à Colomb sur les mers ,
N'étiez-vous pas ce rêve , après vos jours amers ?...

Savourez , grands enfants , l'ineffable dimanche ,
Cette coupe que Dieu sur votre lèvres épanche.

Mais le travail pour l'homme est une sainte loi ;
C'est par lui , frères noirs , qu'on est maître de soi.
Dans le passé , s'il fut un signe de servage ,
Qu'il soit votre noblesse au milieu d'un autre âge.
Des ivresses d'hier qu'il soit le lendemain !

Ce peuple m'entendit. Tel on voit un essaim ,
Au printemps , s'échapper de sa ruche natale.
Ne craignez pas pour lui le sort de la cigale :
Il frémit , tourbillonne , et fait joyeux sabbat ;
Mais sa valse bientôt au vieux chêne s'abat ,
Et libre enfant des airs , après ce court délire ,
Il bâtit ses palais de doux miel et de cire.

« Cher Harmodius, vous n'êtes pas encore mort ; on dit que vous êtes dans
» *les îles des bienheureux*, où sont Achille aux pieds légers et Diomède ce
» vaillant fils de Tydée. » — Voyage d'Anacharsis en Grèce, Introd. note D.

(1) La Guadeloupe notamment , découverte par Christophe Colomb le
4 novembre 1493. Ses hautes montagnes, groupées en splendide amphithéâtre
devant le navigateur arrivant à la Basse-Terre, parurent dentelées comme *la*
Sierra da Guadalupe, en Espagne. De là le nom qui fut donné à cette île.

Le prodigue sillon , et l'usine en sueurs
Où la canne s'en va cristalliser ses pleurs ,
Le commerce des mers dont la voile prudente
Évite le rivage où sévit la tourmente ,
La justice pour tous et le public repos ,
Déjà tout revivait sortant du vieux chaos.
Tâche immense !... J'aimais ce peuple aux noires fibres,
Qui sut par le travail honorer ses bras libres ;
Et vous déshérités par votre double sang ,
Qu'un odieux préjugé flétrissait en naissant ;
Et vous que fatiguait votre puissance inique ,
Sans bonheur et sans joie au soleil du tropique !

Ce fut, on s'en souvient, un solennel moment :
Les vents grondaient au sein de ce triple élément ;
Puissant , je n'ai voulu que veiller aux tempêtes.
La liberté prit-elle un cheveu de vos têtes ?
Et semeur du progrès au milieu des écueils ,
Faisant le bien peut-être , ai-je fait aucuns deuils ?
Toujours on associa terreur et république :
Plus d'or ; tout périssait. — Grâce à la foi publique ,
Sous nos heureuses mains le papier devint or.
Aux veines du pays ce sang circule encor. (1)

(1) BANQUE DE PRÊTS, établie par arrêté du Commissaire général du 5 juillet 1848, au milieu de la crise menaçante que les événements avaient amenée. « Il y avait nécessité impérieuse de prévenir la cessation de toutes les affaires... Il fallait trouver un moyen de conjurer la ruine publique... (Considérants de l'arrêté.) Le papier-monnaie eut cours forcé ; il circula sans

J'aurais pu dans le choc des intérêts contraires
Caressant des partis l'amour ou les colères ,
Encenser leurs faux Dieux pour garder le pouvoir...
J'avais brisé le joug du pauvre ilote noir ;
Et victorieux enfin dans un combat si rude ,
De mon apostolat j'aurais fait servitude !
Non , plutôt l'ostracisme , Athéniens mes amis !
Délirer est un droit sous le Tropicque admis.
Qu'importent ces accès de publique démence ?
Aux champs de l'avenir germera la semence ;
A d'autres la moisson. — Ce vieil arrêt du Sort ,
Je pouvais l'accepter ; l'esclavage était mort ! (1)

O France d'outre-mer, il fut ton agonie.
La liberté planant sur toute colonie ,
Y murira ses fruits comme un autre soleil.
De tes prospérités c'est le glorieux réveil.
O France, étends les bras de l'un à l'autre pôle ;

dépréciation aucune, grâce à la sécurité et à la confiance publiques, résultats elles-mêmes de la politique et des actes du Commissaire général. Ce fut le salut de la colonie; tous l'ont dit; on ne fait que le répéter ici. On peut ajouter cette appréciation : « En prenant le gouvernement de la Guadeloupe, au moment de l'émancipation, M. *** a eu des moments difficiles. Il a maintenu le calme dans la colonie et l'a quittée en voie de progrès. » (Lettre d'un ancien ministre de la marine, 18 avril 1849.)

(1) « Votre rappel n'a pas été un blâme; il a été une concession... Nous n'en sommes pas tout-à-fait à bannir Aristide à cause de sa probité proverbiale; mais cela viendra à en juger par les exigences des opinions contraires qui se divisent notre malheureuse patrie. » (Lettre d'un ancien ministre de la marine et des colonies, déjà citée, 18 février 1849.)

Civilise, affranchis ; c'est là ton noble rôle.
Essaime ton génie , et reprends sur les mers
Tes empires perdus aux jours de nos revers.
Des fers sont à briser sur tant d'autres rivages !
Fais une guerre sainte à tous les esclavages.
Le monde aime à te suivre , et l'on ne verra plus
Les fils de Washington bourreaux de Spartacus. (1)
Cet espoir me restait , ô reines de nos îles ,
Lorsque vous dévoriez , dans vos ardeurs fébriles ,
Vos amis éprouvés , avec vous triomphants ,
Comme le vieux Saturne autrefois ses enfants.

Puis revint un esquif dont la houle importune
Fatigua vainement la carène et la hune.
Pauvre nid d'Alcyons, jouet des Océans,
Cent fois précipité dans leurs gouffres béants,
Et revomi cent fois à leurs mouvantes cimes,
Il atteignit le port , d'abîmes en abîmes.
Bientôt c'en était fait... Le Tout-Puissant voulut,
Après l'œuvre accomplie , accorder ce salut. (2)

(1) Il faut ici restituer au grand poète, à Victor Hugo, son cri d'éloquente indignation entendu du monde entier, au sujet de la condamnation et de l'exécution, en octobre 1859, de John Brown, mis à mort pour avoir tenté la délivrance des esclaves de la Virginie, en les faisant passer au Canada : — « Oui, que l'Amérique le sache et y songe, il y a quelque chose de plus effrayant que Caïn tuant Abel, c'est Washington tuant Spartacus ! » — *Journaux de décembre 1859.* — *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, t. II, p. 254.

(2) Retour à bord de *l'Occidental*, du Havre, entré à Cherbourg le 30 dé-

Vous aimerez, enfants, (1) notre aventure épique
Et ces récits pour vous seront une relique,
Un souvenir vivant quand je ne serai plus,
Voyageur cette fois aux mondes inconnus.

Alors, aux archipels, sous les verts promontoires,
Les vaisseaux feront voile au vent de ces histoires.
Les pères endormis dans la paix des tombeaux,
Auront laissé leurs fils tous libres, tous égaux.
La Liberté féconde et nos œuvres vivaces,
L'apaisement des cœurs, la fusion des races,
Le Progrès s'imposant à ses blasphémateurs,
Peut-être un souvenir pour les libérateurs,
A nos mânes toujours épris de leur chimère
Seront l'honneur suprême (2) et le dernier salaire.

cembre 1848, en relâche forcée, faisant eau, battu par la tempête pendant presque toute une traversée de quarante jours.

(1) Les Commissaires généraux envoyés aux Antilles avaient dû, dans les vues du gouvernement, être suivis de leur famille. C'était montrer leur confiance dans la situation et s'adjoindre des auxiliaires pour la partie de leur tâche qui consistait à réconcilier les divers éléments de la population. Le dévouement de ces auxiliaires n'a pas manqué d'appréciateurs : « Je fais des vœux bien vifs et bien sincères pour l'œuvre immense de justice et de réparation confiée à votre patriotisme. Madame *** aussi, pour sa généreuse résolution de vous accompagner, acquiert des droits à la reconnaissance des gens de bien... » (Adieux d'Isambert à qui nous devons, trop tôt, faire nous-même un éternel adieu.)

(2) « *Quell' odor che sol riman di noi.* »
(ORLANDO FURIOSO, — cant. VII, st. 44.)

POST-SCRIPTUM.

O mon blond Benjamin , tu n'étais pas encor ;
La main du Créateur retenait ton essor ;
Mais , d'en haut , tu suivais , ange , les argonautes
Courant briser les fers de deux cent mille ilotes.
Bercés par nos récits bientôt tes jeunes ans ,
Prompts à s'épanouir en généreux élans ,
Ne vont-ils pas aussi chevaucher quelque rêve ?
Puisse la Liberté te nourrir de sa sève !...
Que d'autres aient pour but le sucre ou le coton : (1)
L'histoire , un jour , a vu les Dieux contre Caton ! (2)
Le monde est ainsi fait , pandæmonium immense ,
Où nous attend la chute , où chacun a sa chance.
Dans la foule qui passe , heureux si le Destin
Nous a marqués au front pour quelque noble fin.

AD. GATINE.

(1) *The king Cotton*, 'le roi Coton', disent les Américains acharnés aux meurtres des batailles, plutôt que d'obéir aux saints devoirs de l'abolition. — Sucre et Coton, gros intérêts, et très-respectables, que nous défendons nous-même au besoin ; mais la liberté devait et doit encore passer avant eux.

(2) *Victrix causa Diis placuit, sed victa catoni.*

Cette fois, sous l'œil du Dieu des chrétiens, c'est la cause de la liberté qui devait vaincre, et qui a vaincu.

137340



BIBLIOTHEQUE SCHOELCHER



8 0078814





